



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos les 28 février 2026 et 2025



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Velan Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Velan Inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) aux 28 février 2026 et 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 28 février 2026 et 2025;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500
Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502
Téléc. courriel : ca_montreal_main_fax@pwc.com

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 28 février 2026. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit
<p>Stocks</p> <p>Se référer à la note 2 – Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables et à la note 7 – Stocks, des états financiers consolidés.</p> <p>Les stocks de la Société totalisaient 147 140 milliers de dollars au 28 février 2026. Les stocks sont évalués au montant le plus bas entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût des matières premières est principalement établi selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des produits en cours de fabrication et des produits finis est établi selon le coût des matières premières, majoré des frais de main-d'œuvre directe</p>	<p>Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Tester l'efficacité du fonctionnement des contrôles relatifs au processus d'inventaire tournant, ce qui comprend l'observation des procédures de dénombrement des stocks à certains emplacements et la réalisation de tests de dénombrement indépendants pour un échantillon d'articles en stock aux fins de comparaison avec les registres comptables de la Société.

Question clé de l'audit

et des frais généraux de fabrication. La détermination de la valeur des stocks obsolètes ou invendables fait appel à des jugements importants de la direction et repose sur l'évaluation de la conjoncture du marché pour ses produits, qui sont fonction du classement chronologique des stocks, de l'usage passé, des prévisions de la demande et, dans certains cas, du risque de perte associé à des éléments de stocks particuliers.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de l'ampleur des soldes de stocks, du nombre d'emplacements où sont conservés les stocks au sein du réseau de la Société, de la part importante de jugement exercé par la direction dans la détermination de la valeur des stocks obsolètes ou invendables et des travaux d'audit nécessaires pour tester les soldes de stocks.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

- Pour un échantillon de matières premières et de pièces usinées en stock, tester le coût moyen pondéré en retraçant les documents justificatifs et en recalculant le coût moyen pondéré.
- Pour un échantillon de coûts des matières premières affectés aux produits finis, aux produits en cours de fabrication et aux pièces usinées, comparer le coût des matières premières au coût provenant des matières premières en stock.
- Tester l'imputation des frais de main-d'œuvre directe et des frais généraux de fabrication aux produits finis et aux produits en cours de fabrication en évaluant le caractère raisonnable.
- Valider que les stocks à la clôture de l'exercice ont été comptabilisés au montant le plus bas entre le coût et la valeur nette de réalisation, notamment :
 - comparer le coût d'un échantillon de produits finis ou en cours de fabrication à leurs prix de vente les plus récents.
 - effectuer une estimation ponctuelle indépendante des stocks obsolètes ou de la provision pour les stocks invendables en fonction du classement chronologique des stocks et de l'évaluation de la conjoncture du marché pour ses produits, qui sont fonction de l'usage passé et des prévisions de la demande. Pour un échantillon d'articles en stock, tester l'usage, les prévisions de la demande et le classement chronologique faits par la Société en retraçant les documents justificatifs ou autres, selon le cas. Évaluer le risque de perte associé à des éléments de stocks particuliers au moyen de demandes d'information auprès de la direction ou en fonction des éléments probants obtenus dans d'autres secteurs de l'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons pas ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Jean-François Lecours.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)

Le 14 mai 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A126402



États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars américains)

	28 février 2026 \$	Aux 28 février 2025 \$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53 354	34 872
Placements à court terme	371	358
Créances d'exploitation (note 6)	75 369	62 612
Impôt sur le résultat à recouvrer	5 511	5 617
Stocks (note 7)	147 140	134 969
Acomptes et charges payées d'avance	3 337	3 689
Actifs dérivés (note 27)	59	24
Actifs détenus en vue de la vente (note 5)	-	176 762
	285 141	418 903
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 9)	50 935	51 349
Immobilisations incorporelles et goodwill (note 11)	4 477	5 893
Impôt différé (note 22)	5 283	25 101
Autres actifs	771	720
	61 466	83 063
Total des actifs	346 607	501 966
Passifs		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 12)	11 862	2 508
Dettes d'exploitation et charges à payer (note 13)	85 094	78 776
Impôt sur le résultat à payer	1 330	1 818
Acomptes de clients	20 211	22 338
Provisions (note 14)	10 227	153 957
Passifs dérivés (note 27)	130	480
Partie à court terme des obligations locatives à long terme (note 10)	1 592	1 437
Partie à court terme de la dette à long terme (note 15)	3 737	2 096
Passifs détenus en vue de la vente (note 5)	-	110 883
	134 183	374 293
Passifs non courants		
Obligations locatives à long terme (note 10)	3 968	4 727
Dette à long terme (note 15)	14 488	14 107
Impôt sur le résultat à payer	-	692
Impôt différé (note 22)	1 346	737
Acomptes de clients	5 584	3 876
Autres passifs	4 935	4 796
	30 321	28 935
Total des passifs	164 504	403 228
Total des capitaux propres	182 103	98 738
Total des passifs et des capitaux propres	346 607	501 966

Engagements et éventualités (note 24)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.

Approuvé par le conseil d'administration,

(s) James A. Mannebach
James A. Mannebach
Administrateur

(s) Suzanne Blanchet
Suzanne Blanchet
Administratrice



États consolidés du résultat net

(en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

	Exercices clos les	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
Chiffre d'affaires (note 25)	296 405	295 196
Coût des ventes (note 17)	215 313	210 279
Marge brute	81 092	84 917
Frais d'administration (note 18)	69 003	68 603
Autres charges (produits)	841	(1 833)
Charges de restructuration (note 20)	9 614	100 412
Résultat d'exploitation	1 634	(82 265)
Produits financiers	251	470
Charges financières	(1 878)	(207)
Charges financières, montant net	(1 627)	263
Résultat avant impôt	7	(82 002)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat (note 22)	(15 052)	(14 551)
Résultat net pour la période tiré des activités poursuivies	15 059	(67 451)
Résultat tiré des activités abandonnées (note 5)	58 599	(8 254)
	73 658	(75 705)
Résultat net attribuable aux éléments suivants :		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple	73 909	(75 500)
Participation ne donnant pas le contrôle	(251)	(205)
Résultat net attribuable aux actionnaires pour la période	73 658	(75 705)
Résultat net par action à droit de vote subalterne et action à droit de vote multiple		
De base et dilué – Activités poursuivies	0,71	(3,12)
De base et dilué – Activités abandonnées	2,71	(0,38)
De base et dilué – Toutes les activités	3,42	(3,50)
Dividendes déclarés par action à droit de vote subalterne et action à droit de vote multiple	0,38 (0,53 \$ CA)	0,02 (0,03 \$ CA)
Nombre moyen pondéré total d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple		
De base et dilué – Nombre total d'actions	21 585 635	21 585 635
Résultat net attribuable aux actionnaires :		
Activités poursuivies	15 059	(67 451)
Activités abandonnées	58 599	(8 254)
Résultat net pour la période	73 658	(75 705)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.



États consolidés du résultat global

(en milliers de dollars américains)

	Exercices clos les	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
Résultat global		
Résultat net pour la période	73 658	(75 705)
Autres éléments du résultat global		
Écart de conversion lié aux filiales à l'étranger	5 545	(4 318)
Écart de conversion lié aux activités abandonnées des filiales à l'étranger	-	(4 131)
Reclassement de l'écart de conversion lié aux activités abandonnées	12 456	-
Résultat global	91 659	(84 154)
Résultat global attribuable aux éléments suivants :		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple	91 910	(83 949)
Participation ne donnant pas le contrôle	(251)	(205)
Résultat global	91 659	(84 154)

Les autres éléments du résultat global se composent uniquement d'éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans l'état consolidé du résultat net.



États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars américains, à l'exception du nombre d'actions)

	Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et à droit de vote multiple						Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	
Solde au 29 février 2024	72 695	6 260	(38 692)	141 914	182 177	1 082	183 259
Résultat net de la période	-	-	-	(75 500)	(75 500)	(205)	(75 705)
Autres éléments du résultat global	-	-	(8 449)	-	(8 449)	-	(8 449)
Résultat global	-	-	(8 449)	(75 500)	(83 949)	(205)	(84 154)
Autres	-	95	-	-	95	-	95
Dividendes							
Actions à droit de vote multiple	-	-	-	(333)	(333)	-	(333)
Actions à droit de vote subalterne	-	-	-	(129)	(129)	-	(129)
Solde au 28 février 2025	72 695	6 355	(47 141)	65 952	97 861	877	93 738
Solde au 28 février 2025	72 695	6 355	(47 141)	65 952	97 861	877	93 738
Résultat net de la période	-	-	-	73 909	73 909	(251)	73 658
Autres éléments du résultat global	-	-	5 545	-	5 545	-	5 545
Reclassement de l'écart de conversion lié aux activités abandonnées	-	-	12 456	-	12 456	-	12 456
Résultat global	-	-	18 001	73 909	91 910	(251)	91 659
Dividendes							
Actions à droit de vote multiple	-	-	-	(5 980)	(5 980)	-	(5 980)
Actions à droit de vote subalterne	-	-	-	(2 314)	(2 314)	-	(2 314)
Solde au 28 février 2026	72 695	6 355	(29 140)	131 567	181 477	626	182 103

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.



Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars américains)

	Exercices clos les	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Résultat net pour la période	73 658	(75 705)
Résultats tirés des activités abandonnées	58 599	(8 254)
Résultat net pour la période tiré des activités poursuivies	15 059	(67 451)
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation (note 29)	(13 455)	60 153
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 30)	(18 187)	33 823
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation des activités poursuivies (à l'exclusion des règlements liés à l'amiante)	(16 583)	26 525
Règlement de l'opération liée à l'amiante (note 30)	(143 553)	-
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation des activités poursuivies	(160 136)	26 525
Activités d'investissement		
Placements à court terme	(28)	172
Ajouts d'immobilisations corporelles	(5 536)	(7 772)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(1 549)	(2 905)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	28	231
Variation nette des autres actifs	(9)	(3)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement des activités poursuivies (à l'exclusion du produit de la cession des actifs français)	(7 094)	(10 277)
Produit de la cession des actifs français	182 363	-
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement des activités poursuivies	175 269	(10 277)
Activités de financement		
Dividendes versés aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple	(8 294)	(462)
Emprunts bancaires à court terme	1 199	-
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable	7 940	(5 000)
Augmentation de la dette à long terme	-	326
Remboursement de la dette à long terme (note 15)	(7 690)	(4 163)
Remboursement des obligations locatives à long terme	(1 669)	(516)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement des activités poursuivies	(8 514)	(9 815)
Incidence des écarts de change sur la trésorerie et les équivalents	2 509	(1 352)
Variation nette de la trésorerie au cours de la période pour les activités poursuivies	9 128	5 081
Variation nette de la trésorerie au cours de la période pour les activités abandonnées (note 5)	8 745	6 354
Variation de la trésorerie et des équivalents au cours de la période	17 873	11 435
Trésorerie à l'ouverture de la période, montant net	32 364	27 283
Trésorerie à la clôture de la période, montant net	41 492	32 364
Le montant net de la trésorerie se ventile comme suit :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53 354	34 872
Dette bancaire	(11 862)	(2 508)
Trésorerie à la clôture de la période, montant net	41 492	32 364
Informations supplémentaires		
Intérêts payés	(382)	(735)
Impôt sur le résultat payé	(6 925)	(3 261)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.



NOTES ANNEXES

Pour les exercices clos les 28 février 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

1. Généralités et mode de présentation

Les présents états financiers consolidés reflètent la consolidation des comptes de Velan Inc. (la « Société ») et de ses filiales. La Société est un fabricant international de robinetterie industrielle.

La Société est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto sous le symbole « VLN ». Elle a été constituée en société par actions sous la dénomination sociale de Velan Engineering Ltd. le 12 décembre 1952 et reconduite en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 11 février 1977. La Société a changé sa dénomination pour Velan Inc. le 20 février 1981. Le siège social officiel de Velan Inc. est situé au 7007, chemin de la Côte-de-Liesse, Montréal (Québec) Canada H4T 1G2. L'actionnaire majoritaire de la Société est Velan Holdings Co. Ltd.

Le 14 janvier 2026, la Société a annoncé que son actionnaire majoritaire, Velan Holding Co. Ltd. (« Velan Holding »), détenteur exclusif de ses actions à droit de vote multiple, a convenu de vendre la totalité de ses 15 566 567 actions à droit de vote multiple et une action à droit de vote subalterne (représentant environ 72,1 % des actions en circulation de la Société et 92,8 % de l'ensemble de ses droits de vote) à des fonds gérés par Birch Hill Equity Partners Management Inc. (« Birch Hill »), à un prix de 13,10 \$ CA par action, pour un produit brut total de 203 922 040,80 \$ CA revenant à Velan Holding et à deux autres entités associées à des actionnaires de Velan Holding (la « transaction VH »).

La transaction VH devrait être conclue au cours du premier semestre de 2026, sous réserve de l'obtention de certaines approbations réglementaires et de la satisfaction des autres conditions de clôture usuelles. La conclusion de la transaction VH n'est soumise à aucune condition de financement ni à l'approbation des actionnaires de la Société.

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») (les « normes IFRS de comptabilité »).

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 14 mai 2026.

2. Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle est définie comme étant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités. Les indicateurs servant à déterminer la monnaie fonctionnelle d'une entité se répartissent en indicateurs principaux et secondaires.

Parmi les indicateurs principaux, on compte :

- la monnaie dans laquelle sont libellées les ventes et les entrées de trésorerie;
- la monnaie du pays influant le plus sur les prix de vente;
- la monnaie dans laquelle sont libellées les charges et les sorties de trésorerie.

Les indicateurs principaux ont plus de poids que les indicateurs secondaires. Si la monnaie fonctionnelle peut être déterminée au moyen des indicateurs principaux, les indicateurs secondaires ne sont pas pris en considération.

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar américain.



Consolidation

Les présents états financiers consolidés reflètent la consolidation des comptes de la Société et de ses filiales. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité émettrice, notamment une entité structurée, et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités de l'entité émettrice. Les filiales sont pleinement consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle a été transféré à la Société et sont déconsolidées à partir de la date de cessation du contrôle.

Toutes les filiales préparent leurs états financiers à la même date de présentation de l'information financière que la Société. Le résultat consolidé comprend la quote-part revenant à la Société des résultats d'exploitation de cette entité jusqu'à cette date. Les transactions et soldes intragroupes et les profits et pertes latents sur les transactions intragroupes sont éliminés.

Transactions et soldes en monnaie étrangère

La Société et ses filiales convertissent leurs transactions et leurs soldes libellés en monnaie étrangère dans leur monnaie fonctionnelle. Une monnaie étrangère est définie comme toute monnaie différente de la monnaie fonctionnelle d'une entité.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les actifs non monétaires sont convertis aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les produits et les charges libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux hebdomadaires moyens tout au long de l'exercice. Les profits et les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état consolidé du résultat net de l'exercice.

Conversion des comptes des filiales à l'étranger

Les états financiers des filiales à l'étranger de la Société dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains aux fins de la présentation de l'information financière. Tous les actifs et passifs sont convertis aux taux en vigueur à la clôture de l'exercice, et les produits et charges sont convertis au taux moyen de la période. Les profits et les pertes qui résultent de la conversion sont inclus dans les autres éléments du résultat global de l'exercice.

Instruments financiers

Un instrument financier s'entend de tout contrat donnant lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres d'une autre entité. Les actifs financiers de la Société se composent principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des créances d'exploitation et des actifs dérivés. Les passifs financiers de la Société se composent principalement de la dette bancaire, des emprunts bancaires à court terme, des dettes d'exploitation et charges à payer, des acomptes de clients, de la dette à long terme et des passifs dérivés.

La Société comptabilise un instrument financier dans son état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier ou du contrat dérivé non financier (voir la rubrique « Dérivés incorporés »). Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction à la fois de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Sauf dans des circonstances très précises, le classement n'est pas modifié après la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier expire ou est transféré, et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation au titre de ces passifs est acquittée ou éteinte, ou qu'elle a expiré.



Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers dérivés sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net à chaque date de clôture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat net de l'exercice au cours duquel elles se produisent.

Instruments financiers classés au coût amorti

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les créances d'exploitation, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes de clients et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, de la Société sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est inscrit à l'état consolidé du résultat net sur la durée attendue de l'instrument.

La Société évalue les pertes de crédit attendues liées à ses actifs financiers évalués au coût amorti à la clôture de chaque exercice. La méthode de dépréciation appliquée varie selon qu'il existe ou non une augmentation importante du risque de crédit.

Pour les créances d'exploitation, la Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9, selon laquelle les pertes de crédit attendues pour la durée de vie doivent être comptabilisées dès la comptabilisation initiale.

Dérivés incorporés

Des dérivés peuvent être incorporés à d'autres instruments financiers (l'« instrument hôte »). Les dérivés incorporés sont traités comme des dérivés séparés si les caractéristiques économiques et les risques dont ils sont assortis ne sont pas étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, si le dérivé incorporé comporte les mêmes conditions que le dérivé autonome, et si l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net, ni désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société et ses filiales concluent certains contrats en vue de l'achat et de la vente d'éléments non financiers qui sont libellés en une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle respective. Dans les cas où la composante en monnaie étrangère ne comporte pas d'effet de levier et ne contient pas d'élément d'option, et que le contrat est libellé dans la monnaie fonctionnelle de toute partie importante au contrat, ou dans la monnaie dans laquelle le prix du bien ou du service connexe qui est acquis ou livré est habituellement libellé dans le cadre de transactions commerciales effectuées à l'échelle internationale ou encore la monnaie qui est habituellement utilisée dans le cadre de contrats visant l'achat ou la vente d'éléments non financiers dans l'environnement économique dans lequel se produisent les transactions, le dérivé incorporé est considéré comme étant étroitement lié à l'instrument hôte et n'est pas comptabilisé séparément.

La juste valeur des dérivés incorporés se rapportant aux contrats de vente est comptabilisée dans le chiffre d'affaires; les contrats d'achat sont comptabilisés dans le coût des ventes. À l'état consolidé de la situation financière, les profits sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes, à titre de passifs dérivés.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Juste valeur

Les justes valeurs estimées pour les instruments financiers visent à fournir une approximation des montants auxquels les instruments financiers pourraient être échangés entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des instruments dérivés est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

La Société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers à la lumière de la conjoncture des taux d'intérêt, des valeurs de marché connexes et des prix actuels d'instruments financiers assortis de conditions comparables.



Comptabilisation des produits

Les produits comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir de la vente de produits et de services dans le cours normal des activités de la Société. Les produits sont présentés déduction faite de la rémunération variable, notamment les retours, les rabais, les remises sur quantité et les provisions pour garanties d'exécution.

Ventes de produits

Les ventes de produits sont comptabilisées lorsque la Société a livré les produits au client et qu'il ne subsiste aucune obligation non exécutée susceptible d'avoir une incidence sur l'acceptation des produits par le client. La livraison des produits n'a lieu que lorsque les produits ont été expédiés à un emplacement spécifié, conformément aux modalités convenues, que le contrôle et le risque d'obsolescence et de perte ont été transférés au client, et que le client a accepté les produits conformément au contrat de vente, que les dispositions relatives à l'acceptation ont expiré, ou que la Société dispose de preuves objectives que tous les critères d'acceptation ont été remplis. Les clients ont le droit de retourner les produits défectueux et des remises sur quantité sont offertes à la vente de certains produits. Les ventes sont comptabilisées selon le prix stipulé dans le contrat de vente, déduction faite des remises sur quantité et des retours estimés au moment de la vente. L'expérience acquise est utilisée pour estimer les remises sur quantité, les retours et les provisions pour garanties d'exécution. Les remises sur quantité sont évaluées à la lumière des achats annuels attendus.

La provision pour garantie d'exécution découle d'éventuels retards de livraison et d'autres pénalités de non-conformité contractuelle ou de dommages-intérêts. Elle est comptabilisée en diminution du chiffre d'affaires lorsque la Société a une obligation légale ou implicite découlant d'un événement passé et que le montant a été raisonnablement estimé.

Ventes de services

Les ventes de services sont comptabilisées lorsque la Société livre les services, dans la mesure où ceux-ci sont acceptés par les clients.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des fonds en banque, d'autres placements à court terme très liquides, dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois à partir de la date d'acquisition, et de la dette bancaire. La dette bancaire est présentée dans les passifs courants à l'état consolidé de la situation financière.

Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent les placements très liquides dont l'échéance initiale est d'au moins trois mois à partir de la date d'acquisition, mais de moins d'un an.

Stocks

Les stocks sont évalués au montant le plus bas entre le coût et la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts de vente variables applicables. Le coût des stocks est établi comme suit :

- a) les matières premières sont évaluées selon la méthode du coût moyen pondéré, exception faite des éléments qui ne sont pas habituellement fongibles, qui sont évalués en utilisant une identification spécifique de leurs coûts individuels;
- b) les produits en cours de fabrication et les produits finis sont évalués selon le coût des matières premières indiqué ci-dessus, majoré des frais de main-d'œuvre directe et des frais généraux de fabrication applicables.



La valeur des stocks obsolètes ou invendables repose sur l'évaluation que fait la Société de la conjoncture du marché pour ses produits, déterminée à la lumière de l'usage passé, des prévisions de la demande et, dans certains cas, du risque de perte associé à des stocks particuliers. Toute perte de valeur peut être reprise lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks n'existent plus.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou de fabrication, déduction faite de toute aide publique connexe, du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les coûts d'acquisition comprennent tous les coûts directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts de fabrication comprennent les coûts directs des matières et de la main-d'œuvre, ainsi que les frais généraux de fabrication applicables. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'à ce que les actifs soient prêts à être utilisés.

Les coûts ultérieurs ne sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif séparé, selon ce qui convient, que lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'élément iront à la Société et que le coût de l'élément peut être évalué de manière fiable. La valeur comptable d'un élément remplacé est passée en charges lorsque l'élément est utilisé. Les autres frais de réparation et d'entretien sont tous comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les actifs sont amortis à partir du moment où ils sont prêts à être utilisés. Les valeurs résiduelles et durées d'utilité des actifs sont examinées et sont ajustées, au besoin, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les changements touchant la durée d'utilité attendue ou le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'actif sont comptabilisés en modifiant la durée ou le mode d'amortissement, selon ce qui convient, et sont traités de façon prospective comme un changement d'estimation.

L'amortissement des immobilisations corporelles est déterminé principalement selon les modes et les taux annuels ou durées qui suivent :

	Mode	Taux/Durée
Bâtiments	Dégressif à taux constant	De 4 % à 5 %
Matériel et outillage/Mobilier et agencements	Dégressif à taux constant	De 10 % à 31 %
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Matériel roulant	Dégressif à taux constant	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Sur la durée du bail

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises se rapportent principalement à des brevets, à des produits, à des conceptions, à des listes de clients et à des logiciels. Les immobilisations incorporelles générées en interne se rapportent à des frais de développement. Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés, sauf si les frais de développement remplissent les critères définis pour le report.



La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges dans l'état consolidé du résultat net à la lumière de la fonction de l'immobilisation incorporelle. Les durées d'utilité des actifs font l'objet d'un examen et sont ajustées, au besoin, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances indiquent un changement de durée d'utilité. Les changements touchant la durée d'utilité attendue ou le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'actif sont comptabilisés par modification de la durée ou du mode d'amortissement, selon ce qui convient, et sont traités de façon prospective comme un changement d'estimation. L'amortissement est déterminé principalement selon les modes et les durées qui suivent :

	Mode	Taux/Durée
Brevets, produits et conceptions	Linéaire	De 5 ans à 15 ans
Logiciels	Linéaire	De 1 an à 3 ans

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs à durée d'utilité indéterminée (p. ex., le goodwill ou les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée) ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si les événements ou les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation.

Tous les autres actifs non courants doivent être examinés à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un indice d'une dépréciation possible.

Aux fins de l'application du test de dépréciation, les actifs sont regroupés selon le plus petit regroupement d'actifs qui génère des flux de trésorerie identifiables séparément. Une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») est le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. S'il existe un indice d'une dépréciation, la valeur recouvrable de l'UGT est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. Une perte de valeur, correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la valeur recouvrable est comptabilisée. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur sert d'abord à réduire la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, et ensuite à réduire les autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'actif ou de l'UGT et sa valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Les actifs non courants et non financiers, autres que le goodwill, qui ont subi une perte de valeur antérieurement, font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de déterminer si la perte de valeur peut être reprise.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net, sauf s'ils se rapportent à des éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés respectivement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.



Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est calculée à partir des lois fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de l'état de la situation financière dans les pays où la Société dégage des bénéfices imposables. Lorsqu'un actif est transféré entre des entités comprises dans le groupe consolidé, l'écart entre les taux d'imposition des deux entités est comptabilisé à titre de charge d'impôt dans la période au cours de laquelle le transfert a lieu. Des impôts exigibles sont comptabilisés au titre de tout impôt à payer dans la période considérée. Des passifs d'impôt exigible sont comptabilisés au titre de l'impôt exigible dans la mesure où les impôts demeurent impayés pour la période considérée et les périodes antérieures.

La direction évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations de revenus en ce qui a trait à des situations dans lesquelles la réglementation fiscale peut recevoir plusieurs interprétations, et établit des provisions, au besoin. Des provisions au titre de positions fiscales incertaines sont comptabilisées lorsqu'elles sont probables, et elles correspondent à la meilleure estimation du montant faite par la Société.

Impôt différé

Des impôts différés sont comptabilisés, selon la méthode du report variable, au titre des écarts temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, les impôts différés ne sont pas pris en considération s'ils découlent de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat imposable. Les impôts différés sont déterminés au moyen des taux d'impôt et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue lorsque l'actif d'impôt différé en question sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé. Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la Société dégage un bénéfice imposable futur auquel ces écarts temporaires puissent être imputés. Les actifs d'impôt différé sont soumis à un examen à chaque date de clôture et modifiés s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé.

Des impôts différés sont comptabilisés pour tous les écarts temporaires liés à des participations dans des filiales, sauf dans la mesure où la Société est capable de contrôler la date à laquelle les écarts temporaires s'inverseront, et où il est probable qu'ils ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

La Société compense les actifs et passifs d'impôt exigible si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Normalement, la Société n'a un droit juridiquement exécutoire de compenser un actif et un passif d'impôt exigible que lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale et si cette administration fiscale permet à la Société de faire ou de recevoir un seul paiement net. La Société compense les actifs et passifs d'impôt différé si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé concernant des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit : 1) sur la même entité imposable; soit 2) sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, ou encore de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, dans chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou récupérés.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant peut être estimé de manière fiable. Aucune provision n'est comptabilisée au titre des coûts d'exploitation qui doivent être engagés dans l'avenir ou des pertes d'exploitation futures attendues.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation, établie au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation.



Contrats de location

Dans les situations où la Société est un preneur, elle comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative lorsque l'actif est prêt à être utilisé. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au montant de l'obligation locative, après ajustement pour tenir compte, le cas échéant, des coûts directs initiaux, des paiements de loyers versés d'avance, des frais de remise en état et des avantages incitatifs à la location reçus. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité de l'actif, selon la méthode linéaire, laquelle reflète étroitement le rythme attendu de la consommation des avantages économiques futurs. L'actif au titre du droit d'utilisation peut être périodiquement réduit du montant des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers obtenue à l'aide du taux d'intérêt implicite ou, si ce taux ne peut être déterminé, à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société. Elle est ensuite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée si les paiements de loyers futurs changent du fait d'une variation d'un indice, d'un taux ou d'une estimation. Les sorties de trésorerie liées à la part en capital de l'obligation locative sont présentées dans les activités de financement, tandis que celles liées aux intérêts de l'obligation locative sont présentées dans les activités d'exploitation, dans le tableau des flux de trésorerie.

La Société a choisi d'appliquer les exemptions relatives à la comptabilisation pour les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Selon ces exemptions, les paiements versés sont imputés à l'état consolidé du résultat net sur la durée du contrat de location selon la méthode linéaire.

Régimes de rémunération fondée sur des actions

Les attributions effectuées aux termes des régimes de rémunération fondée sur des actions de la Société sont comptabilisées selon la méthode axée sur la juste valeur. La Société offre un régime de rémunération fondée sur des actions aux termes duquel elle reçoit des services des membres de son personnel en contrepartie d'options sur actions, d'unités d'actions liées au rendement (« UAR ») et d'unités d'actions différées (« UAD »).

Options sur actions

La juste valeur des services reçus des membres du personnel en contrepartie de l'attribution d'options est amortie sur la période d'acquisition des droits, à titre de charge de rémunération, avec augmentation correspondante du surplus d'apport. Le montant total à passer en charges est établi en multipliant le nombre d'options dont l'acquisition est attendue par la juste valeur d'une option à la date d'attribution, déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La seule condition à l'acquisition des droits réside dans le fait de demeurer un membre du personnel de la Société sur une période précise. L'acquisition des droits se fait généralement à raison d'un trimestre par an sur une période de quatre ans à compter de la date d'attribution. Cette condition non liée à la performance du marché est prise en compte dans l'estimation du nombre d'options dont l'acquisition est attendue. Si le nombre d'options dont l'acquisition est attendue diffère de ce qui avait été attendu initialement, la charge est ajustée en conséquence. Lorsque des options sont exercées, la Société émet de nouvelles actions. Le produit reçu, ainsi que le montant comptabilisé dans le surplus d'apport, déduction faite des coûts de transaction directement attribuables, le cas échéant, sont comptabilisés dans le capital social.



UAR et UAD

Des UAR et des UAD peuvent être attribuées à certains administrateurs indépendants et employés à temps plein dans le cadre de leur plan de rémunération à long terme, aux termes duquel ils ont le droit de recevoir des paiements en trésorerie en fonction du cours de l'action de la Société au moment pertinent. Le passif au titre des UAR et des UAD est évalué à la juste valeur à la date d'attribution et est ajusté par la suite à chaque date de clôture pour tenir compte des variations de la juste valeur selon l'estimation faite par la direction du nombre d'UAR et d'UAD dont les droits deviendront éventuellement acquis. Le passif est comptabilisé dans les dettes d'exploitation et charges à payer sur la durée d'acquisition des droits, un montant correspondant étant imputé à la charge de rémunération. Ces régimes ont été suspendus jusqu'à la clôture de la transaction VH.

Estimations comptables et hypothèses critiques

Les informations significatives sur les méthodes comptables de la Société présentées plus haut sont essentielles pour comprendre les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société. Certaines de ces méthodes comptables exigent le recours à des estimations comptables critiques qui reposent sur des jugements complexes et subjectifs ainsi que sur des hypothèses, dont certaines portent sur des questions qui sont, par leur nature même, incertaines et susceptibles de changer. Les hypothèses et estimations utilisées s'appuient sur des paramètres qui sont dérivés de l'état des connaissances au moment de la préparation des états financiers et qui sont considérés comme raisonnables dans les circonstances. Plus particulièrement, la performance future de la Société a été estimée à la lumière des circonstances qui sont actuellement en vigueur et d'hypothèses quant à l'orientation future attendue de la conjoncture mondiale et du secteur d'activité. Si ces facteurs ne connaissent pas l'issue prévue et échappent au contrôle de la Société, les résultats réels pourraient différer des résultats attendus. Ces estimations, ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent, sont revues continuellement. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée.

Depuis que les États-Unis ont annoncé en février 2026 l'imposition de tarifs douaniers, l'incertitude concernant l'évolution des relations économiques entre différents pays et les États-Unis a affecté la conjoncture économique mondiale. Compte tenu du niveau d'incertitude particulièrement élevé qui prévaut, les jugements, les estimations et les hypothèses utilisés dans la préparation des présents états financiers pourraient considérablement différer des résultats futurs.

Stocks

Les stocks doivent être évalués au montant le plus bas entre le coût et la valeur nette de réalisation. Il y a dépréciation des stocks lorsque la valeur nette de réalisation estimée (qui correspond au prix de vente estimé diminué des coûts nécessaires pour réaliser la vente) est inférieure à la valeur comptable des stocks. La détermination de la valeur des stocks obsolètes ou invendables fait appel à des jugements importants de la direction et repose sur l'évaluation de la conjoncture du marché pour ses produits, qui sont fonction du classement chronologique des stocks, de l'usage passé, des prévisions de la demande et, dans certains cas, du risque de perte associés à des éléments de stocks particuliers. Tout changement dans les hypothèses utilisées pour établir cette évaluation ou les coûts de vente est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable des stocks dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Provisions pour garantie

Des provisions doivent être constituées au titre des charges possibles relativement à la garantie des produits. La Société estime son exposition aux réclamations pour garantie en tenant compte de l'expérience passée ainsi que de tout problème technique connu et toute estimation des coûts à engager pour régler les problèmes. La Société estime son exposition aux termes de ces obligations en s'appuyant sur une analyse de toutes les réclamations identifiées ou attendues. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de la provision présentée dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.



Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, comme le goodwill, sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La Société examine tous les autres actifs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe un quelconque indice de dépréciation. La question de déterminer s'il existe des indices d'une possible dépréciation exige un jugement important. Pour établir la valeur recouvrable d'une UGT, la direction prépare des estimations fondées sur des hypothèses telles que le coût moyen pondéré du capital, la marge du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »), la croissance des produits des activités ordinaires ou la valeur recouvrable de chacun des actifs. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable de l'UGT.

Impôt sur le résultat

La Société doit estimer son impôt sur le résultat dans chacun des territoires où elle exerce ses activités. Elle doit donc évaluer la probabilité que ses pertes d'exploitation nettes puissent être utilisées pour réduire ses bénéfices imposables futurs, et évaluer les positions adoptées dans les déclarations fiscales portant sur des situations dans lesquelles la réglementation fiscale en vigueur est sujette à interprétation. Dans l'éventualité où ces évaluations seraient modifiées, la charge d'impôt sur le résultat serait ajustée, et un ajustement correspondant serait apporté aux soldes d'impôt sur le résultat dans l'état consolidé de la situation financière.

Jugements critiques aux fins de l'application des informations significatives sur les méthodes comptables de la Société

Actifs d'impôt différé

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la Société dégage un bénéfice imposable futur auquel ces écarts temporaires puissent être imputés. Les actifs d'impôt différé sont soumis à un examen à chaque date de clôture et modifiés s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé. La Société estime que les bénéfices imposables futurs seront suffisants pour réaliser cet actif.

3. Nouvelles normes et modifications comptables

Normes et modifications comptables publiées mais non encore adoptées

(éléments significatifs seulement – au 28 février 2026)

La nouvelle norme suivante a été publiée par l'IASB et n'est pas encore en vigueur pour les états financiers consolidés de la Société. La Société n'a pas adopté cette norme de façon anticipée.

IFRS 18 – États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* qui remplacera l'actuelle norme IAS 1 *Présentation des états financiers*. IFRS 18 introduit de nouvelles exigences concernant la présentation de la performance financière, y compris le classement des produits et des charges dans des catégories définies et la présentation de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat net. La norme comprend également de nouvelles obligations d'informations, dont la présentation d'indicateurs de performance définis par la direction, et des principes mis à jour pour le regroupement et la ventilation de l'information financière.

IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son adoption anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas adopter cette norme de façon anticipée. L'adoption d'IFRS 18 ne devrait pas avoir d'incidence sur la comptabilisation ou l'évaluation des montants dans les états financiers consolidés, mais entraînera des modifications aux informations fournies et à leur présentation.



Normes et modifications de normes en vigueur le 1^{er} janvier 2026

Les modifications apportées à IFRS 9 *Instruments financiers* et à IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir*, y compris les modifications relatives au classement et à l'évaluation des instruments financiers, les modifications aux contrats faisant référence à l'électricité renouvelable et les améliorations annuelles des normes IFRS de comptabilité, entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La Société évalue actuellement ces modifications et ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers consolidés.

4. Reclassement des données comparatives

Comme indiqué à la note 14 *Provision*, la Société a réglé ses poursuites en cours et futures concernant l'amiante. Comme les coûts de règlement étaient importants, la direction a déterminé que les données antérieures devaient être présentées séparément afin de donner une image plus fidèle de la performance antérieure de la Société. Elle a donc reclassé ces coûts dans les « Coûts de restructuration » aux états consolidés du résultat net et à la note 20 de la manière suivante :

	Données antérieures
	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>	
Frais d'administration – comme ils auraient été présentés	119 049
Reclassement	(24 201)
Activités abandonnées	(21 801)
Frais d'administration – après reclassement	73 047
Coûts de financement – comme ils auraient été présentés	75 948
Reclassement	(76 211)
Coûts de financement – après reclassement	(263)



5. Cession de Velan S.A.S. et de Segault S.A.S.

Le 31 mars 2025, la Société a réalisé la clôture de la vente de ses filiales françaises Velan S.A.S. et Segault S.A.S. (le « groupe cédé ») pour une contrepartie totale de 192 500 € (208 227 \$), y compris le transfert d'un prêt intragroupe de 24 361 \$, soit une contrepartie totale nette de 183 143 \$ compte tenu des coûts de transaction connexes.

En fonction de la valeur comptable nette à la clôture de la transaction et des coûts liés, nous avons comptabilisé un profit de 95 824 \$ à l'exercice 2026.

a) Le tableau ci-dessous présente les actifs et passifs du groupe cédé.

	Au
	28 février 2026
<i>(en milliers)</i>	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 063
Créances d'exploitation	47 700
Impôt sur le résultat à recouvrer	1 042
Stocks	76 329
Acomptes et charges payées d'avance	2 104
Immobilisations corporelles	16 319
Immobilisations incorporelles et goodwill	8 960
Impôt différé	(51)
Actifs détenus en vue de la vente	177 466
Dettes d'exploitation et charges à payer	24 057
Acomptes de clients	49 587
Provisions	3 707
Partie à court terme des obligations locatives à long terme	179
Partie à court terme de la dette à long terme	1 129
Obligations locatives à long terme	6 105
Dette à long terme	2 717
Impôt sur le résultat à payer	861
Impôt différé	1 716
Autres passifs	89
Passifs détenus en vue de la vente	90 147
Actif net	87 319
Contrepartie reçue en trésorerie, montant net	183 143
Produit de la cession	95 824



- b) Les résultats et les charges, les profits et les pertes liés aux activités abandonnées en raison de la cession du groupe ont été soustraits du résultat net de la Société tiré des activités poursuivies et sont présentés dans des postes séparés à l'état consolidé du résultat net. Le résultat de la période considérée ne couvre qu'un mois en raison de la clôture de la vente le 31 mars 2025. Le tableau ci-après présente une ventilation de ce résultat.

	Exercices clos les	
	31 mars 2025	28 février 2025
<i>(en milliers)</i>	\$	\$
Chiffre d'affaires	4 764	95 778
Coût des ventes	3 127	58 640
Marge brute	1 637	37 138
Frais d'administration	1 782	21 801
Profit sur la cession de Velan S.A.S. et de Segault S.A.S.	(95 824)	-
Reclassement de l'écart de conversion lié aux activités abandonnées des filiales à l'étranger	12 456	-
Autres charges (produits)	782	21
Résultat d'exploitation	82 441	15 316
Charges financières, montant net	(128)	(82)
Résultat avant impôt	82 569	15 398
Charge d'impôt sur le résultat	23 970	23 652
Résultat net pour la période	58 599	(8 254)

- c) Les flux de trésorerie générés par le groupe cédé pendant les périodes examinées avant la cession sont présentés ci-après :

	Exercices clos les	
	31 mars 2025	28 février 2025
<i>(en milliers)</i>	\$	\$
Activités d'exploitation	(948)	12 042
Activités d'investissement	8 912	(5 667)
Activités de financement	781	(214)
Incidence des écarts de change sur la trésorerie et les équivalents	-	192
Variation nette de la trésorerie pendant la période provenant des activités abandonnées	8 745	6 354



6. Créances d'exploitation

	Aux	
<i>(en milliers)</i>	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
Créances clients	69 308	54 100
Correction de valeur pour pertes	(621)	(381)
Autres créances d'exploitation	6 682	8 893
	75 369	62 612

Les variations de la correction de valeur pour pertes sont présentées dans le tableau suivant.

	Aux	
<i>(en milliers)</i>	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	381	224
Correction de valeur pour pertes (reprises)	229	166
Recouvrement de créances clients	-	(3)
Sortie de créances clients	-	(3)
Change	11	(3)
Solde à la clôture de l'exercice	621	381

La correction de valeur pour pertes est inscrite dans les frais d'administration à l'état consolidé du résultat net. Les montants imputés au compte de la correction de valeur pour pertes sont généralement sortis lorsqu'on ne peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils soient recouverts.

7. Stocks

	Aux	
<i>(en milliers)</i>	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
Matières premières	17 238	22 001
Produits en cours de fabrication et pièces usinées	93 898	77 450
Produits finis	36 004	35 518
	147 140	134 969

En raison des fluctuations de l'âge de ses stocks, la Société a comptabilisé pour l'exercice une diminution nette des provisions de 57 \$ (augmentation nette de 10 466 \$ en 2025), compte tenu des reprises de 11 378 \$ (6 180 \$ en 2025).



8. Filiales et transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle

Participations dans des filiales

Le tableau ci-dessous dresse la liste des principales filiales de la Société au 28 février 2026. À moins d'indication contraire, les filiales ont un capital social composé uniquement d'actions ordinaires, détenues directement par la Société, et le pourcentage des titres de participation détenus est égal aux droits de vote que détient la Société. Le pays de constitution ou d'inscription est celui de l'établissement principal.

Nom de l'entité	Monnaie fonctionnelle	Pays de constitution	% des titres de participation détenus par la Société		% des titres de participation détenus par les participations ne donnant pas le contrôle		Activités principales
			2026	2025	2026	2025	
Velan Valve Corp. (note 14)	Dollar américain	États-Unis	-	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Velan Valve United States Opco Inc.	Dollar américain	États-Unis	100	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Velan Ltd.	Dollar américain	Corée	100	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Velan Gulf Manufacturing Co. Ltd.	Rial saoudien	Arabie saoudite	60	60	40	40	Fabricant de robinetterie
Velan Valvulas Industrials, Lda.	Euro	Portugal	100	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Velan S.A.S. (note 5)	Euro	France	-	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Segault S.A.S. (note 5)	Euro	France	-	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Velan GmbH	Euro	Allemagne	100	100	-	-	Distribution de robinetterie
Velan ABV S.p.A.	Euro	Italie	100	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.	Dollar américain	Taiwan	90	90	10	10	Fabricant de robinetterie
Velan Valve (Suzhou) Co. Ltd.	Dollar américain	Chine	85	85	15	15	Fabricant de robinetterie
Velan Valves India Private Limited	Roupie indienne	Inde	100	100	-	-	Fabricant de robinetterie



9. Immobilisations corporelles

(en milliers)	Terrains \$	Bâtiments \$	Matériel et outillage \$	Mobilier et agence- ments \$	Matériel informa- tique \$	Matériel roulant \$	Amélio- rations locatives \$	Actifs au titre du droit d'utili- sation (note 10) \$	Total \$
Au 29 février 2024									
Coût	9 412	54 291	136 721	8 604	4 557	2 002	3 915	17 790	237 292
Cumul des amortissements	-	(31 403)	(114 564)	(7 999)	(3 762)	(1 767)	(2 617)	(5 262)	(167 374)
	9 412	22 888	22 157	605	795	235	1 298	12 528	69 918
Exercice clos le 28 février 2025									
Solde d'ouverture	9 412	22 888	22 157	605	795	235	1 298	12 528	69 918
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente (note 5)	(1 395)	(2 838)	(5 887)	(208)	(204)	(64)	(1 255)	(5 983)	(17 835)
Ajouts	-	581	4 068	170	662	55	337	1 187	7 060
Modification de la durée des contrats de location	-	-	-	-	-	-	-	464	464
Sorties	-	-	(71)	13	-	-	-	(173)	(231)
Amortissement	-	(1 079)	(3 627)	(131)	(234)	(78)	(138)	(1 576)	(6 864)
Écarts de change	(120)	(194)	(376)	(18)	(24)	(6)	(51)	(374)	(1 163)
	7 897	19 358	16 264	431	994	142	190	6 073	51 349
Au 28 février 2025									
Coût	7 897	43 797	116 595	8 545	4 563	1 989	1 919	11 206	196 511
Cumul des amortissements	-	(24 439)	(100 331)	(8 114)	(3 569)	(1 847)	(1 729)	(5 133)	(145 162)
	7 897	19 358	16 264	431	994	142	190	6 073	51 349
Exercice clos le 28 février 2026									
Solde d'ouverture	7 897	19 358	16 264	431	994	142	190	6 073	51 349
Ajouts	-	424	4 072	186	505	119	85	399	5 790
Modification de la durée des contrats de location	-	-	-	-	-	-	-	4	4
Sorties	-	-	(133)	(1)	-	(1)	-	(24)	(159)
Amortissement	-	(1 048)	(3 393)	(137)	(496)	(68)	(165)	(1 591)	(6 898)
Écarts de change	21	74	365	54	(141)	1	24	451	849
	7 918	18 808	17 175	533	862	193	134	5 312	50 935
Au 28 février 2026									
Coût	7 918	44 502	121 734	8 751	4 776	2 121	2 248	12 023	204 073
Cumul des amortissements	-	(25 694)	(104 559)	(8 218)	(3 914)	(1 928)	(2 114)	(6 711)	(153 138)
	7 918	18 808	17 175	533	862	193	134	5 312	50 935

La dotation aux amortissements de 6 899 \$ (6 864 \$ en 2025) est inscrite à l'état consolidé du résultat net, à raison de 5 594 \$ (5 577 \$ en 2025) dans le coût des ventes et de 1 305 \$ (1 288 \$ en 2025) dans les frais d'administration.



10. Contrats de location

a) Actifs au titre du droit d'utilisation

Valeur comptable par catégorie d'actifs		Aux	
	28 février 2026	28 février 2025	
(en milliers)	\$	\$	
Bâtiments	3 836	4 423	
Matériel et outillage	465	577	
Matériel informatique	118	149	
Matériel roulant	893	924	
	5 312	6 073	

Amortissement par catégorie d'actifs		Aux	
	28 février 2026	28 février 2025	
(en milliers)	\$	\$	
Terrains	-	-	
Bâtiments	1 017	993	
Mobilier et agencements	-	-	
Matériel et outillage	146	140	
Matériel informatique	41	50	
Matériel roulant	387	393	
	1 591	1 576	

b) Obligations locatives à long terme

		Aux	
	28 février 2026	28 février 2025	
(en milliers)	\$	\$	
Partie à court terme des obligations locatives à long terme	1 592	1 437	
Obligations locatives à long terme	3 968	4 727	
	5 560	6 164	



Montants comptabilisés à l'état consolidé du résultat net :

(en milliers)	Exercices clos les	
	28 février 2026	28 février 2025
	\$	\$
Charges liées aux contrats de location à court terme (incluses dans le coût des ventes et les frais d'administration)	54	159
Charges liées aux contrats de location visant des actifs de faible valeur, exception faite des contrats de location à court terme visant des actifs de faible valeur (incluses dans le coût des ventes et les frais d'administration)	126	14
Charges liées aux paiements de loyers variables (incluses dans le coût des ventes et les frais d'administration)	27	117
Charges d'intérêts (incluses dans les charges financières)	178	358

11. Immobilisations incorporelles et goodwill

(en milliers)	Goodwill	Logiciels	Brevets, produits et conceptions	Autres	Total
Au 29 février 2024					
Coût	8 463	5 069	22 169	5 849	41 550
Cumul des amortissements	-	(4 349)	(14 811)	(5 847)	(25 007)
	8 463	720	7 358	2	16 543
Exercice clos le 28 février 2025					
Solde d'ouverture	8 463	720	7 358	2	16 543
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(7 884)	(1 097)	(9)	-	(8 989)
Ajouts	-	754	1 548	-	2 302
Amortissement	-	(202)	(2 007)	-	(2 209)
Écarts de change	(579)	(30)	(1 142)	(2)	(1 753)
	-	145	5 748	-	5 893
Au 28 février 2025					
Coût	-	2 124	21 650	14	23 788
Cumul des amortissements	-	(1 979)	(15 902)	(14)	(17 895)
	-	145	5 748	-	5 893
Exercice clos le 28 février 2026					
Solde d'ouverture	-	145	5 748	-	5 893
Ajouts	-	64	1 485	-	1 549
Sorties	-	-	(936)	-	(936)
Amortissement	-	(127)	(2 149)	-	(2 276)
Écarts de change	-	3	244	-	247
	-	85	4 392	-	4 477
Au 28 février 2026					
Coût	-	2 283	24 728	-	27 011
Cumul des amortissements	-	(2 198)	(20 336)	-	(22 534)
	-	85	4 392	-	4 477



La dotation aux amortissements de 2 276 \$ (2 209 \$ en 2025) est inscrite à l'état consolidé du résultat net, à raison de 786 \$ (725 \$ en 2025) dans le coût des ventes et de 1 490 \$ (1 484 \$ en 2025) dans les frais d'administration.

Au 28 février 2026, la Société avait inscrit un montant de 1 485 \$ (1 548 \$ en 2025) en frais de développement à l'actif, déduction faite des crédits d'impôt à la recherche et développement de 211 \$ (293 \$ en 2025), dans la catégorie brevets, produits et conceptions.

12. Facilités de crédit

	Aux	
<i>(en milliers)</i>	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
Velan – Corée (note a)	2 723	2 508
Velan – Amérique du Nord (note b)	7 940	-
Velan – Inde (note c)	1 199	-
	11 862	2 508

a) La Société a emprunté un montant de 2 723 \$ (2 508 \$ en 2025) sur des marges de crédit en Corée, dont les taux d'intérêt s'établissaient dans une fourchette de 4,55 % à 6,88 %. Ces marges de crédit arriveront à échéance en juillet et en août 2026.

b) La Société a annoncé qu'elle avait conclu le 21 mai 2025 une nouvelle facilité de crédit renouvelable d'un montant de 25 M\$ pour trois ans (la « convention de crédit »). La convention de crédit comprend également un crédit de sécurité de 5 M\$ et une facilité de lettre de crédit de 5 M\$. La convention de crédit remplace la précédente convention de prêt garantie par des actifs datée du 28 février 2025, qui est arrivée à échéance à la clôture de l'opération française et de l'opération liée à l'amiante. La facilité de crédit renouvelable peut être utilisée pour les besoins généraux de l'entreprise. La facilité de crédit a été mise à disposition et rendue opérationnelle le 25 juin 2025. Elle arrivera à échéance le 21 mai 2028 et pourra être prolongée à ce moment, conformément à l'accord entre le prêteur et l'emprunteur. Au 28 février 2026, la Société avait prélevé un montant de 7 940 \$ (néant en 2025) sur cette facilité de crédit renouvelable et avait émis des lettres de crédit et des lettres de garantie totalisant 4 785 \$ (1 789 \$ en 2025), sur une capacité d'emprunt totale de 49 153 \$ (35 316 \$ en 2025).

La valeur comptable nette globale des actifs remis en garantie aux termes de la facilité de crédit renouvelable s'élevait à 12 533 \$ (122 307 \$ en 2025).

c) La Société a contracté auprès de Yes Bank en Inde un emprunt à court terme pour fonds de roulement de 1 199 \$ (néant en 2025), assorti d'un taux d'intérêt de 5,23 %, dans le cadre d'un financement avant expédition en devises. Cet emprunt viendra à échéance en juin 2026.

Au 28 février 2026, les filiales à l'étranger avaient accès aux facilités de crédit suivantes. Ces facilités ne sont disponibles que pour la filiale qui a conclu la facilité.

Facilités de crédit disponibles <i>(en milliers)</i>	Au 28 février 2026	Au 28 février 2025	Taux d'emprunt
Filiales en Europe	35 544 \$ (30 089 €)	36 156 \$ (34 190 €)	0,70 % à 6,58 %
Filiales en Corée	3 226 \$ (4 649 000 KW)	3 350 \$ (4 679 200 KW)	4,55 % à 6,88 %
Filiale en Inde	2 492 \$ (227 000 INR)	2 685 \$ (227 000 INR)	7,00 %
Filiale à Taiwan	382 \$ (12 000 NTD)	370 \$ (12 000 NTD)	1,65 %
Filiale en Chine	1 458 \$ (10 000 CNY)	967 \$ (7 000 CNY)	3,00 %



La plupart des facilités sont offertes sous forme de lettres de crédit. Elles sont assorties de garanties présentées par la Société. La plupart de ces facilités de crédit portent intérêt à des taux variables fondés sur l'EURIBOR, le KORIBOR, l'EONIA ou le taux préférentiel. Les taux d'emprunt indiqués ci-dessus étaient les taux en vigueur au 28 février 2026. Les durées des facilités ci-dessus peuvent varier, certaines étant renouvelables annuellement ou ayant une durée indéterminée. La valeur comptable nette globale des actifs donnés en garantie aux termes des facilités de crédit ci-dessus totalise 1 629 \$ (1 621 \$ en 2025).

Un montant de 15 804 \$ (18 197 \$ en 2025) a été prélevé sur ces facilités de crédit garanties sous forme de lettres de crédit et de lettres de garantie.

13. Dettes d'exploitation et charges à payer

		Aux
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Dettes fournisseurs	47 206	30 066
Taxes sur les produits et services à payer	4 368	3 774
Commissions à payer	2 407	1 573
Charges à payer	15 107	24 529
Charges salariales à payer	15 249	17 775
Autres	757	1 059
	85 094	78 776



14. Provision

(en milliers)	Provision pour garanties d'exécution (note a) \$	Provision pour garanties (note b) \$	Provision au titre de l'amiante (note c) \$	Autres provisions \$	Total \$
Solde au 29 février 2024	2 705	4 882	78 200	2 400	86 309
Ajouts	3 782	810	28 260	-	32 852
Désactualisation	-	-	47 951	-	47 951
Paielements	(1 012)	(151)	(9 404)	-	(10 567)
Reprises	(697)	(447)	-	-	(1 144)
Passifs détenus en vue de la vente	(959)	(2 145)	-	-	(3 104)
Écarts de change	(135)	(83)	-	-	(218)
Solde au 28 février 2025	3 684	2 866	145 007	2 400	153 957
<i>Moins la partie courante des provisions</i>	3 684	2 866	145 007	2 400	153 957
<i>Provision à long terme</i>	-	-	-	-	-
Solde au 28 février 2025	3 684	2 866	145 007	2 400	153 957
Ajouts	2 072	1 772	-	2 600	6 444
Paielements	(1 362)	(2 106)	(145 007)	-	(148 475)
Reprises	(2 033)	(347)	-	-	(2 380)
Écarts de change	428	253	-	-	681
Solde au 28 février 2026	2 789	2 438	-	5 000	10 227
<i>Moins la partie courante des provisions</i>	2 789	2 438	-	5 000	10 227
<i>Provision à long terme</i>	-	-	-	-	-

- a) La provision pour garantie d'exécution découle de possibles retards de livraison et d'autres pénalités de non-conformité contractuelle ou de dommages-intérêts. Les estimations les plus appropriées de la direction tiennent compte des modalités contractuelles précises, de l'expérience passée et d'une probabilité de sorties de fonds potentielles.
- b) La Société offre diverses garanties à ses clients. La direction estime la provision pour réclamations au titre des garanties en s'appuyant sur l'information historique sur les réclamations au titre de garanties, ainsi que sur les tendances récentes pouvant laisser supposer que l'information passée sur les coûts pourrait ne pas correspondre à celle des réclamations futures. Parmi les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'information estimée relativement aux réclamations, figure l'efficacité des mesures prises par la Société en matière de productivité et de qualité, ainsi que les coûts des pièces et de la main-d'œuvre.



- c) Deux des filiales américaines de la Société ont été désignées comme défenderesses dans un certain nombre de procès en cours, qui visent à obtenir des dommages-intérêts pour des préjudices corporels prétendument causés par l'exposition à des produits contenant de l'amiante, fabriqués et vendus dans le passé. La provision au titre de l'amiante représente l'estimation du passif éventuel lié à tous les coûts de règlement futurs, compte tenu, notamment, de l'expérience de règlement passée et d'une projection des réclamations futures. Parallèlement à la cession de Velan S.A.S. et de Segault S.A.S. (la cession, présentée à la note 5), la Société a vendu les deux filiales américaines à une société liée à Global Risk Capital, éliminant ainsi de façon permanente son exposition à des poursuites en cours et futures concernant l'amiante aux États-Unis. Une part des produits reçus en mars 2025 dans le cadre de la cession a été utilisée le 3 avril 2025 pour payer un montant de 143 M\$ lié à ce règlement. À ce moment, la Société a reclassé la provision non courante en provision courante et a accéléré la comptabilisation de la charge de désactualisation à hauteur de 47 951 \$.

15. Dette à long terme

	Aux	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Entité canadienne		
Emprunt bancaire garanti (17 358 \$ CA; 18 460 \$ CA au 28 février 2025) (note a)	12 720	12 760
Filiale italienne		
Emprunt bancaire non garanti (2 611 €; 1 631 € au 28 février 2025) (note b)	3 084	1 692
Emprunt non garanti consenti par une banque d'État (68 €; 333 € au 28 février 2025) (note c)	81	346
Filiale du Golfe		
Emprunt non garanti consenti par un tiers (note d)	440	200
Autres (note e)	1 900	1 205
	18 225	16 203
Moins la partie à court terme	3 737	2 096
	14 488	14 107

- a) L'emprunt hypothécaire garanti de 12 720 \$ (17 358 \$ CA) porte intérêt au taux de 3,55 %, avec des remboursements de capital de 65 \$ et l'emprunt peut être remboursé sur une période de 16 ans.
- b) Les emprunts bancaires non garantis de faible montant totalisant 3 084 \$ (2 611 €) portent intérêt selon une fourchette de [Euribor + 0,40 % à Euribor + 0,55 %]. Ils sont remboursables par mensualités de 525 \$ et par versements trimestriels de 62 \$. Ces emprunts viennent à échéance en 2026.
- c) L'emprunt bancaire non garanti de 81 \$ (68 €) porte intérêt au taux Euribor + 1 %, est remboursable par versements mensuels de 19 \$ et vient à échéance en 2026.
- d) L'emprunt non garanti par un tiers de 440 \$ porte intérêt à un taux de 3,00 % et est remboursable à l'échéance. L'emprunt vient à échéance en 2027.
- e) L'élément « Autres » comprend un montant de 1 900 \$ (12 945 ¥) (1 205 \$ [8 776 ¥] au 28 février 2025) lié à une option de vente inconditionnelle détenue par un actionnaire minoritaire d'une des filiales de la Société. Ce montant est considéré comme un passif, et non comme une participation ne donnant pas le contrôle.



La valeur comptable nette globale des actifs remis en garantie aux termes des conventions d'emprunt à long terme a totalisé 12 720 \$ (12 759 \$ en 2025).

La valeur comptable de la dette à long terme correspond approximativement à la juste valeur.

16. Capital social

- a) Autorisé – en nombre illimité
- Actions privilégiées pouvant être émises en séries
 - Actions à droit de vote subalterne
 - Actions à droit de vote multiple (cinq voix par action) pouvant être converties en actions à droit de vote subalterne

- b) Émis

		Aux
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
6 019 068 actions à droit de vote subalterne	65 569	65 569
15 566 567 actions à droit de vote multiple	7 126	7 126
	72 695	72 695

- c) La Société a un régime d'UAD permettant aux membres du conseil d'administration, par l'entremise du CGHR, d'attribuer des UAD à certains de ses administrateurs indépendants et employés à temps plein. Une UAD est une unité théorique dont la valeur est basée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions à droit de vote subalterne de la Société à la Bourse de Toronto pour les 20 jours de bourse précédant la date d'attribution. Le régime d'UAD n'a pas d'effet dilutif, étant donné que les UAD acquises doivent être réglées uniquement en trésorerie.

Les droits rattachés aux UAD sont acquis à la première des deux dates suivantes :

- le sixième anniversaire de la date d'attribution; ou
- le jour où le porteur de l'UAD atteint l'âge de la retraite, qui, à moins que le CGHR n'en décide autrement, est l'âge de 65 ans ou l'âge auquel la combinaison des années de service à la Société et de l'âge du porteur est égale à 75 ans, selon le premier à être atteint, étant entendu que l'âge de la retraite ne doit pas être inférieur à 55 ans.

De plus, une attribution accordée à un administrateur indépendant sera réputée acquise immédiatement au moment de l'attribution.

En cas de changement de contrôle, le comité, tel qu'il était constitué immédiatement avant le changement de contrôle, établit à son gré la conversion, l'atténuation ou le rachat approprié des UAD compte tenu des modalités du changement de contrôle.



La variation des UAD en cours et de la charge s'y rattachant se présente comme suit :

<i>(en milliers)</i>	Exercices clos les	
	28 février 2026	28 février 2025
<i>Pour les nombres d'UAD</i>		
Solde d'ouverture	306 409	151 049
Émises	83 896	155 722
Réglées	(22 839)	-
Perdus par renonciation	(11 799)	(362)
Solde de fermeture	355 667	306 409
Charge relative aux UAD pour l'exercice	(714) \$	(1 944) \$
Juste valeur des UAD acquises à la clôture de l'exercice	2 623 \$	2 059 \$

17. Coût des ventes

<i>(en milliers)</i>	Exercices clos les	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
Variation des stocks de produits finis et des produits en cours de fabrication	8 897	(12 079)
Matières premières et consommables utilisées	128 766	142 728
Charges liées au personnel, exception faite des crédits d'impôt pour la recherche scientifique	49 689	48 334
Dotation aux amortissements	5 572	5 615
Variation de la provision pour stocks, montant net	402	10 593
Perte de change	(1 078)	(1 292)
Autres frais généraux de production	23 065	16 380
	215 313	210 279



18. Frais d'administration

	Exercices clos les	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Charges liées au personnel, exception faite des crédits d'impôt pour la recherche scientifique	38 681	43 610
Crédits d'impôt pour la recherche scientifique	(391)	(469)
Commissions	2 840	3 839
Frais de transport aux clients	3 230	3 180
Honoraires de professionnels	7 925	6 139
Variation de la correction pour créances irrécouvrables	224	163
Dotation aux amortissements	2 738	2 698
Autres	13 756	9 443
	69 003	68 603

19. Charges liées au personnel

	Exercices clos les	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Salaires	61 200	62 247
Cotisations sociales	20 711	20 656
Crédits d'impôt pour la recherche scientifique	(391)	(469)
Rémunération fondée sur des actions	933	2 154
Autres	5 526	4 573
	87 979	89 161

La rémunération des administrateurs membres de la direction et non membres de la direction, et de certains membres de la haute direction, y compris les salaires et autres avantages à court terme et la rémunération fondée sur des actions sous forme d'UAD, s'est élevée à 8 089 \$ (8 005 \$ en 2025).

20. Charges de restructuration

	Exercices clos les	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Coûts de transaction	9 614	24 201
Coûts de règlements liés à l'amiante (note 14)	-	76 211
	9 614	100 412



21. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont inscrits dans les frais d'administration, et se présentent comme suit :

<i>(en milliers)</i>	Exercices clos les	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
Frais de recherche et de développement	3 002	2 828
Moins les crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement	(391)	(469)
	2 611	2 359

22. Impôt sur le résultat

Concernant la cession de Velan S.A.S. et de Segault S.A.S. en mars 2025, la Société a comptabilisé dans ses résultats tirés des activités poursuivies un avantage fiscal d'un montant de 23 110 \$ (20 242 \$ en 2025), qui n'avait pas été comptabilisé auparavant et qui a servi à compenser la charge d'impôt découlant de la cession.

<i>(en milliers)</i>	Exercices clos les	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
Impôt exigible	9 014	5 381
Impôt différé	(24 066)	(19 932)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(15 052)	(14 551)



L'impôt sur le résultat avant impôt de la Société diffère du montant qui aurait été obtenu par application des taux d'impôt prévus par la loi aux résultats des entités consolidées, comme suit :

	Exercices clos les	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi de 26,50 %	2	(21 400)
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différence dans les taux d'impôt prévus par la loi dans les territoires étrangers	147	1 263
Pertes (profits) de change (imposables) non déductibles	(813)	255
Actifs d'impôt différé non comptabilisés (utilisés)	(14 004)	6 101
Autres différences	(384)	(770)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(15 052)	(14 551)

Le tableau qui suit présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé :

	Aux	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Actifs d'impôt différé :		
À réaliser dans plus de 12 mois	5 277	4 812
À réaliser dans les 12 mois à venir	6	20 289
Passifs d'impôt différé :		
À réaliser dans plus de 12 mois	(1 346)	(737)
À réaliser dans les 12 mois à venir	-	-
Actif d'impôt différé, montant net	3 937	24 364

Le tableau qui suit présente les variations du montant net du compte d'actifs d'impôt différé :

	Aux	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Solde à l'ouverture de l'exercice	24 364	1 731
Transféré à des actifs détenus en vue de la vente	-	2 454
Impôt différé comptabilisé au résultat net consolidé	(20 677)	19 932
Écarts de change	250	247
Actif d'impôt différé, montant net	3 937	24 364



Le tableau qui suit présente les principales composantes du montant net du compte d'actifs d'impôt différé :

<i>(en milliers)</i>	Aux	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
Immobilisations corporelles	(248)	(261)
Immobilisations incorporelles	-	-
Provisions et réserves non déductibles	2 085	2 402
Stocks	1 103	840
Reports en avant de pertes autres qu'en capital	1 467	21 437
Autres	(470)	(54)
Actif d'impôt différé, montant net	3 937	24 364

Des actifs d'impôt différé de 30 064 \$ (26 531 \$ en 2025) n'ont pas été comptabilisés par la Société au titre de pertes autres qu'en capital totalisant 114 859 \$ (101 381 \$ en 2025) qui peuvent être reportées prospectivement pour réduire les bénéfices imposables des exercices futurs. Ces pertes expirent entre 2038 et une date indéterminée.

Des passifs d'impôt différé de 9 294 \$ (7 330 \$ en 2025) n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt à la source et d'autres impôts qui auraient été payables sur les bénéfices non rapatriés de certaines filiales. Ces montants ne devraient pas s'inverser dans un avenir prévisible. Au 28 février 2026, les bénéfices non rapatriés totalisaient 165 589 \$ (253 362 \$ en 2025).

23. Résultat net par action

a) De base et diluée

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation au cours de l'exercice.

<i>(en milliers)</i>	Exercices clos les	
	28 février 2026	28 février 2025
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple	73 909	(75 500)
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation	21 585 635	21 585 635
Perte de base et diluée par action	3,42 \$	(3,50) \$

Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation de manière à refléter l'hypothèse de la conversion des titres potentiellement dilutifs en actions à droit de vote subalterne et en actions à droit de vote multiple. La Société n'avait aucune catégorie de titres dilutifs convertibles en actions à droit de vote subalterne et en actions à droit de vote multiple.



24. Engagements

Dans le cours normal des activités, la Société consent des garanties d'exécution relativement à ses produits, de même que des garanties préalables et des cautionnements de soumission. Au 28 février 2026, la valeur maximale totale de ces garanties, advenant qu'elles soient exercées, s'élevait à 15 654 \$ (13 285 \$ en 2025). Ces garanties expirent comme suit :

	Au
	28 février 2026 \$
<i>(en milliers)</i>	
28 février 2027	7 992
29 février 2028	6 063
28 février 2029	1 580
28 février 2030	19
28 février 2031	-
Exercices suivants	-
	15 654

25. Informations sectorielles

La Société présente ses résultats sous un seul secteur d'exploitation. Le tableau qui suit présente la répartition géographique de son chiffre d'affaires :

	Exercice clos le 28 février 2026						
<i>(en milliers)</i>	Canada \$	États-Unis \$	France \$	Italie \$	Autres \$	Ajustement de conso- lidation \$	Chiffres consolidés \$
Chiffre d'affaires							
Clients							
Nationaux	30 013	99 427	-	1 008	21 337	-	151 785
Exportation	41 642	221	-	96 662	6 095	-	144 620
Intragroupe (exportation)	31 325	7 195	-	3 073	63 947	(105 540)	-
	102 980	106 843	-	100 743	91 379	(105 540)	296 405
Immobilisations corporelles	27 849	-	-	4 872	18 214	-	50 935
Immobilisations incorporelles et goodwill	5 969	-	-	364	50	(1 906)	4 477
Autres actifs identifiables	42 677	-	-	95 773	381 266	(228 521)	291 195
Total des actifs identifiables	76 495	-	-	101 009	399 530	(230 427)	346 607



Exercice clos le 28 février 2025							
(en milliers)	Canada \$	États-Unis \$	France \$	Italie \$	Autres \$	Ajustement de conso- lidation \$	Chiffres consolidés \$
Chiffre d'affaires							
Clients							
Nationaux	24 201	114 665	-	36 453	18 597	-	193 916
Exportation	29 268	877	-	40 472	30 663	-	101 280
Intragroupe (exportation)	48 771	10 061	-	158	57 129	(116 119)	-
	102 240	125 603	-	77 083	106 389	(116 119)	295 196
Immobilisations corporelles	23 376	5 160	-	4 690	18 123	-	51 349
Immobilisations incorporelles et goodwill	5 822	-	-	1 195	35	(1 159)	5 893
Autres actifs identifiables	133 868	66 748	-	71 416	158 642	(162 712)	267 962
Actif détenu en vue de la vente	-	-	176 762	-	-	-	176 762
Total des actifs identifiables	163 066	71 908	176 762	77 301	176 800	(163 871)	501 966

Le tableau suivant présente la répartition géographique du chiffre d'affaires en fonction de l'emplacement des clients.

Exercice clos le 28 février 2026						
(en milliers)	Afrique / Moyen- Orient \$	Europe \$	Amérique du Nord \$	Asie / Pacifique \$	Amérique centrale et Amérique du Sud \$	Chiffres consolidés \$
Chiffre d'affaires	18 601	33 831	145 570	93 256	5 147	296 405

Exercice clos le 28 février 2025						
(en milliers)	Afrique / Moyen- Orient \$	Europe \$	Amérique du Nord \$	Asie / Pacifique \$	Amérique centrale et Amérique du Sud \$	Chiffres consolidés \$
Chiffre d'affaires	31 103	37 173	159 400	64 556	2 964	295 196

26. Gestion du risque financier

Du fait de ses activités, la Société est exposée à une variété de risques financiers : risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur la performance financière de la Société.



La gestion des risques financiers est généralement assurée par la division des finances de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette division consiste à définir, à évaluer et à couvrir les risques financiers de concert avec les équipes des finances des filiales de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques. L'utilisation des instruments financiers dérivés est assujettie à une politique aux termes de laquelle aucune transaction sur dérivé ne doit être conclue en vue d'établir une position de spéculation ou de levier, le corollaire étant que toutes les transactions visant des dérivés doivent avoir pour seul objet la gestion des risques.

Vue d'ensemble

La section qui suit fait état des instruments financiers de la Société et de la nature des risques auxquels ils pourraient être exposés.

Risque de marché

Risque de change

Le risque de change lié aux instruments financiers s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et court un risque de change découlant de son exposition à diverses monnaies. Le risque de change est lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et passifs comptabilisés qui sont libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société. La Société possède des établissements qui utilisent différentes monnaies fonctionnelles et, par conséquent, chacun d'entre eux est exposé au risque de change lié à sa monnaie fonctionnelle.

Lorsqu'elle le peut, la Société rapproche les encaissements et les décaissements effectués dans une même monnaie. Le montant net de l'exposition résiduelle attendue aux monnaies étrangères fait l'objet d'une couverture. Pour couvrir cette exposition, la Société utilise des instruments dérivés de change, soit principalement des contrats de change à terme. Ces dérivés n'ont pas été désignés comme des couvertures aux fins comptables.

Aux 28 février 2026 et 2025, les montants en cours aux termes des contrats dérivés s'établissaient comme suit :

	Fourchette de taux de change		Juste valeur (en milliers de \$ US)		Notionnel (en milliers d'unités de la monnaie indiquée)	
	28 février 2026	28 février 2025	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$	28 février 2026	28 février 2025
Contrats de change à terme						
Vendre des dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	-	-	-	-	-	-
Acheter des dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	-	-	-	-	-	-
Vendre des dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	-	-	-	-	-	-
Acheter des dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	de 1,04 à 1,10	de 1,04 à 1,10	(45)	(405)	1 000 \$ US	15 005 \$ US

Les contrats de change à terme sont des contrats aux termes desquels la Société a l'obligation de vendre ou d'acheter des monnaies étrangères au prix d'exercice. La juste valeur des instruments de change est inscrite à l'état consolidé du résultat net et reflète les montants estimés que la Société aurait versés ou reçus pour régler ces contrats à la date de clôture. Les profits latents sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes latentes, à titre de passifs dérivés, dans l'état consolidé de la situation financière.



Le tableau suivant présente une analyse de la sensibilité des risques de change les plus importants de la Société liés à sa position nette dans des instruments financiers de change, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les instruments financiers dérivés, les créances d'exploitation, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes des clients, la provision pour garanties d'exécution et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer. Un raffermissement hypothétique de 5,0 % des monnaies suivantes aurait eu l'incidence suivante pour les exercices clos les 28 février 2026 et 2025 :

	Résultat net	
	Au 28 février 2026 \$	Au 28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain	2 329	(1 420)
Raffermissement de l'euro par rapport au dollar américain	2 283	(4)
Raffermissement de la roupie indienne par rapport au dollar américain	680	451

Un fléchissement hypothétique de 5,0 % des monnaies mentionnées ci-dessus aurait eu l'incidence contraire pour les deux exercices.

Pour les besoins de l'analyse ci-dessus, le risque de change ne comprend pas la conversion des comptes des filiales dans la monnaie de présentation de la Société. Pour les filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain) de la Société, ce risque aurait eu une incidence sur les autres éléments du résultat global.

Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison principalement de ses facilités de crédit, de sa dette à long terme et de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Les éléments à taux variable exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie, et les éléments portant intérêt à taux fixes exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur. La plus grande partie de la dette à long terme et des facilités de crédit de la Société porte intérêt, et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie rapportent des intérêts à des taux variables. Une variation hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence significative sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte inattendue survienne si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Ce risque est principalement lié aux créances d'exploitation de la Société.

Le risque de crédit de la Société associé à ses créances d'exploitation est concentré. Au 28 février 2026, trois clients (quatre clients en 2025) représentaient plus de 5 % chacun des créances d'exploitation, dont un en représentait 17,0 % (15,8 % en 2025), alors que les dix principaux clients de la Société représentaient 60,6 % (52,8 % en 2025) des créances d'exploitation. De plus, un client représentait 12,3 % (13,6 % en 2025) du chiffre d'affaires de la Société.

Pour réduire son risque de crédit, la Société évalue continuellement la solvabilité de ses clients et applique des procédures d'évaluation spécifiques à l'égard de tous ses nouveaux clients. L'évaluation comprend l'analyse par échéance des créances d'exploitation, ainsi que l'analyse des profils historiques de paiement, de la solvabilité des clients et des tendances économiques du moment. Chaque client se voit attribuer une limite de crédit spécifique qui est révisée périodiquement. Pour certaines créances clients, la Société peut obtenir des sûretés sous la forme d'assurance-crédit à laquelle elle peut avoir recours si la contrepartie est en situation de défaut aux termes de l'entente.



Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée selon IFRS 9, qui consiste à évaluer les pertes de crédit attendues au moyen d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les taux des pertes de crédit attendues sont estimés à la lumière des pertes de crédit subies par la Société au cours de l'exercice précédant la clôture de la période. Les taux de pertes passées sont alors ajustés en fonction des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société.

La correction de valeur pour pertes attendues pour la durée de vie applicable aux créances clients a été établie comme suit :

Au 28 février 2026					
	Courant	En souffrance depuis plus de 30 jours	En souffrance depuis 31 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
Taux des pertes attendues	0,000 %	0,000 %	0,000 %	4,011 %	
Valeur comptable brute	40 347	5 107	8 372	15 482	69 308
Correction de valeur pour pertes	-	-	-	621	621

Au 28 février 2025					
	Courant	En souffrance depuis plus de 30 jours	En souffrance depuis 31 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
Taux des pertes attendues	0,003 %	0,009 %	0,004 %	11,533 %	
Valeur comptable brute	34 505	10 866	5 313	3 286	53 970
Correction de valeur pour pertes	1	1	-	379	381

En raison de ses instruments financiers dérivés, de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses placements à court terme, la Société est également exposée à un risque de crédit qu'elle gère en faisant affaire avec des institutions financières très bien notées. Le risque de crédit principal de la Société est limité à la valeur comptable des créances clients et des profits sur les actifs dérivés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. La Société gère ce risque en exerçant une surveillance continue de ses besoins de trésorerie futurs. Les entités en exploitation effectuent les prévisions de flux de trésorerie, lesquelles sont ensuite totalisées par la division des finances de la Société. La Société a pour politique de maintenir une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants et de disposer de facilités de crédit afin de satisfaire aux exigences opérationnelles actuelles et futures.



Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers classés par type et par échéance contractuelle des paiements selon les modalités contractuelles en vigueur aux dates indiquées :

Au 28 février 2026						
	Valeur comptable	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes à long terme	18 225	3 737	3 160	2 345	12 720	21 962
Obligations locatives à long terme	5 560	1 725	2 544	1 162	455	5 886
Dettes d'exploitation et charges à payer	85 094	85 094	-	-	-	85 094
Acomptes de clients	25 795	20 068	3 087	2 640	-	25 795
Passifs dérivés	130	130	-	-	-	130

Au 28 février 2025						
	Valeur comptable	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes à long terme	16 203	2 096	3 301	2 275	10 628	18 300
Obligations locatives à long terme	6 164	1 594	2 827	1 339	836	6 596
Dettes d'exploitation et charges à payer	78 776	78 776	-	-	-	78 776
Acomptes de clients	26 214	22 338	1 597	2 279	-	26 214
Passifs dérivés	480	480	-	-	-	480

27. Juste valeur des instruments financiers

Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 – prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données autres que les prix cotés sur les marchés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – données non observables, comme des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché. Le niveau de la hiérarchie des justes valeurs au sein duquel doit être classée en totalité l'évaluation de la juste valeur doit être déterminé d'après le niveau de données le plus bas qui sera significatif pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité.



La juste valeur des actifs et des passifs financiers aux états consolidés de la situation financière s'établit comme suit :

Au 28 février 2026				
(en milliers)	Total \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Classement à l'état de la situation financière et nature				
Actifs				
Actifs dérivés	59	-	59	-
Passifs				
Passifs dérivés	130	-	130	-

Au 28 février 2025				
(en milliers)	Total \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Classement à l'état de la situation financière et nature				
Actifs				
Actifs dérivés	24	-	24	-
Passifs				
Passifs dérivés	480	-	480	-

Les évaluations de la juste valeur des actifs et des passifs dérivés de la Société sont classées au niveau 2, car elles sont établies au moyen des prix cotés sur le marché ou d'estimations fondées sur des données observables comme les taux d'intérêt, les courbes de rendement et les cours du change au comptant et futurs. La valeur comptable des instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, sauf indication contraire.

28. Gestion du capital

La stratégie de gestion du capital de la Société est conçue de manière à maintenir des liquidités afin de permettre à la Société de réaliser son plan de croissance interne, d'effectuer des acquisitions sélectives et d'offrir à ses actionnaires un bon rendement sur leurs placements tout en adoptant une approche prudente en matière de levier financier.

La stratégie financière de la Société est conçue pour atteindre les objectifs susmentionnés et prendre des mesures en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut émettre ou racheter des actions, contracter ou rembourser des dettes, modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires ou entreprendre toute autre activité qu'elle considère comme appropriée dans les circonstances.



La Société s'appuie sur le ratio total des emprunts/capitaux propres pour assurer le suivi de son capital. Le total des emprunts se compose de toutes les dettes portant intérêt, et les capitaux propres sont définis comme le total des capitaux propres.

Le ratio total des emprunts/capitaux propres s'établissait comme suit aux dates suivantes :

	Aux	
<i>(en milliers)</i>	28 février 2026	28 février 2025
Dettes bancaires	11 862	2 508
Partie à court terme des obligations locatives à long terme	1 592	1 437
Partie à court terme de la dette à long terme	3 737	2 096
Obligations locatives à long terme	3 968	4 727
Dettes à long terme	14 488	14 107
Total des emprunts	35 647	24 875
Capitaux propres	182 107	98 738
Ratio total des emprunts/capitaux propres	19,6 %	25,2 %

L'objectif de la Société consiste à gérer de façon prudente le ratio total des emprunts/capitaux propres et à maintenir une capacité de financement pour des occasions d'affaires potentielles.

La stratégie et les objectifs financiers de la Société mentionnés précédemment n'ont pas changé par rapport à la dernière période de présentation de l'information financière. Ces objectifs et stratégies font l'objet d'une révision annuelle ou plus fréquente, si nécessaire.

Au 28 février 2026, la Société respectait ses ratios financiers.

29. Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation

	Exercices clos les	
<i>(en milliers)</i>	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	6 899	6 864
Amortissement des immobilisations incorporelles	2 276	2 133
Amortissement des coûts de financement	-	-
Impôt différé	(24 067)	(20 164)
Profit (perte) sur la cession d'immobilisations corporelles	26	42
Variation nette des provisions à long terme et des acomptes de clients	1 709	69 782
Variation nette des actifs dérivés et des passifs dérivés	(437)	568
Variation nette des autres passifs	139	928
	(13 455)	60 153



30. Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

<i>(en milliers)</i>	Exercices clos les	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
Créances d'exploitation	(9 198)	7 739
Stocks	(9 197)	(11 319)
Impôts sur le résultat recouvrables	158	490
Acomptes et charges payées d'avance	506	1 865
Dettes d'exploitation et charges à payer	4 955	28 774
Impôt sur le résultat à payer	(1 255)	2 507
Acomptes de clients	(3 292)	1 203
Provisions	(144 417)	2 564
	(161 740)	33 823

31. Rapprochement de la dette liée aux activités de financement

<i>(en milliers)</i>	Obligations locatives à long terme \$	Dettes à long terme \$	Total \$
Solde au 29 février 2024	12 644	28 778	41 422
Transfert vers les passifs détenus en vue de la vente	(6 084)	(3 501)	(9 585)
Entrées de trésorerie	-	1 574	1 574
Sorties de trésorerie	(1 606)	(8 149)	(9 755)
Écarts de conversion	(176)	(141)	317
Autres variations hors trésorerie	1 386	(2 358)	(972)
Solde au 28 février 2025	6 164	16 203	22 367
Entrées de trésorerie	-	2 546	2 546
Sorties de trésorerie	(1 668)	(2 296)	(3 964)
Écarts de conversion	483	348	831
Autres variations hors trésorerie	581	1 424	2 005
Solde au 28 février 2026	5 560	18 225	23 785